

Capp
Danne
resoline
grisolte

tant mit leur coup qu'à van de mois, ce le cinq mars
 jay baptisé avec une robe griseille fille naturelle et
 légitime de pierre, et de claire gatiem née le mesme
 jour, le porteur iconne prouvé par un bailleur et aussy
 et la maraine avec une robe griseille, de ce enquis
 par l'on prouvé

mort de
may d'aler
personne

laisse nait cent-cens quarante mois car le treize mois n'ont auant
encore dans le cinquieme de cette parvoite magdalene peronne
fille de son josph, a de therer n'ont agie de quinze ans
morte dans la communion de fideles protest. les saingnes
Demourcure'. S.^r Lion protest.

mort de
marguerite
arvisson

[illegible]

Page 10
Baptême de
Stelle
le huit du courant

most be
veroline
grisolle

Denaincure a^{me} agarnet
 l'an mil septcent quarante trois, cete Diamant noir aussy
 enterré dans le cimetière de cete paroisse reboute grisolle.
 fille de jurn, esde claire gahet âgée de cinq jours pre
 sentée le s^{me} s^{me}
 Denaincure a^{me} agarnet l'onguer

mon de
magdalene
invasion

Par mi les pecces d'iceux, parant trois cils ont demorez par
 avoir estez. Dans le cimier de cette paroisie ma
 Daire, nous avons l'Espece de jehsu Christ en croix
 D'auant son que. Grande aux ayant le mur de la
 mur de laglise en l'enceinte des fermiers sous gres

mont de Jean
Baptiste Pournier

Donnée en l'année de l'acte auquid
S. Lionne
L'an mil six cent soixante trois et le treize mois nous avons
entendu dans le chancery de cette parolle Jean Baptiste Louis
fil de Jerome ord d'Elizabeth regnerre agé de dix huit mois
en presence de notaires Parisiens

Royt De Role
Hav. P. 100

Denuncieure d'Agarac le 11. Novembre
 M. Robt. Marguerite R. bouil fils natif de et legénaire
 Jean Baptiste et de Marie Anne R. bouil est et se
 laquell'homme a été baptisé le quinz de Mars mil sept
 cent quarante trois. le jour ou a été Augustin Robert
 et la messme Marguerite E. carol. la parroissia a signé
 et la date on dit a été illies. Bouillier prêtre
 Chr. Remy

Bayle de Man
une fine écriture

Marie Anne Gironvies? fille naturelle & légitime
de Louis et de Marguerite Revest est née le ving
septième et a été baptisée le vingt huit de Mars
mil sept cent quarante trois, le parrain a été
honoré Gironvies et le marraine a été thesaur
Languet le parrain et le parrain ont signé avec
nous.
J. Gironvies h. curé Rouvier prêtre

Bapt. de Mario
anne Donna

1 *gironnier* le *grue* *houvier* *prêtre*
 a *marianne* *domini* *filh* *natale* *et* *legitime* *de* *Poloph*.
 et *le* *thèse* *adition* *est* *née* *le* *vingt* *quatre* *et* *ant* *le* *sept* *le*
vingt *quatre* *mar* *nul* *le* *cent* *quatre* *vingt* *trois*.